DÉPARTEMENT DES HAUTS-DE-SEINE

Commune de NANTERRE

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

servitudes relatives à l'utilisation de certaines ressources et équipements
(T5-PT1-PT2-PT3)

PLAN 2/3 ou n°2b

échelle : 1/6000e
(1cm = 60 m)

PLU approuvé par le conseil municipal du 15 décembre 2015
et mis en compatibilité le 9 décembre 2025

source : DRIEA IF/UD 92/SPAD/PUP
(mars 2019)

T5 - SERVITUDES AÉRONAUTIQUES DE DÉGAGEMENT
Zone de dégagement de l'aérodrome de Paris Le Bourget
430 Hauteur maximale constructible des obstacles (en mètres NGF)

PT1 - SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES CONTRE LES PERTURBATIONS ÉLECTROMAGNÉTIQUES
Centre de réception
Zone de garde et de protection radioélectrique

PT2 - SERVITUDES RADIOÉLECTRIQUES D'ÉMISSION ET DE RÉCEPTION CONTRE LES OBSTACLES
Centre d'émission et de réception
Zone de dégagement radioélectrique
170 Hauteur maximale constructible des obstacles (en mètres NGF) sur la commune

PT3 - SERVITUDES ATTACHÉES AUX RÉSEAUX DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
Câble RET / LIAUL

BEZONS (78)
CARRIÈRES-SUR-SEINE (78)
COLOMBES
LA GARENNE-COLOMBES
COURBEVOIE
RUEIL-MALMAISON
PUTEAUX
SURESNES
167 à 150 m NGF
305 m NGF
349 m NGF
120 m NGF
centre de Puteaux (12, rue Louis Pa
centre de Suresnes (Fort du Mont-Valérien) (092S70003) (PT1)
centre de Suresnes (Fort du Mont-Valérien) (092S72003) (PT2)